

Le second appel à projets

Présentation réalisée par le
secrétariat conjoint



1. Qu'est-ce qu'Interreg?

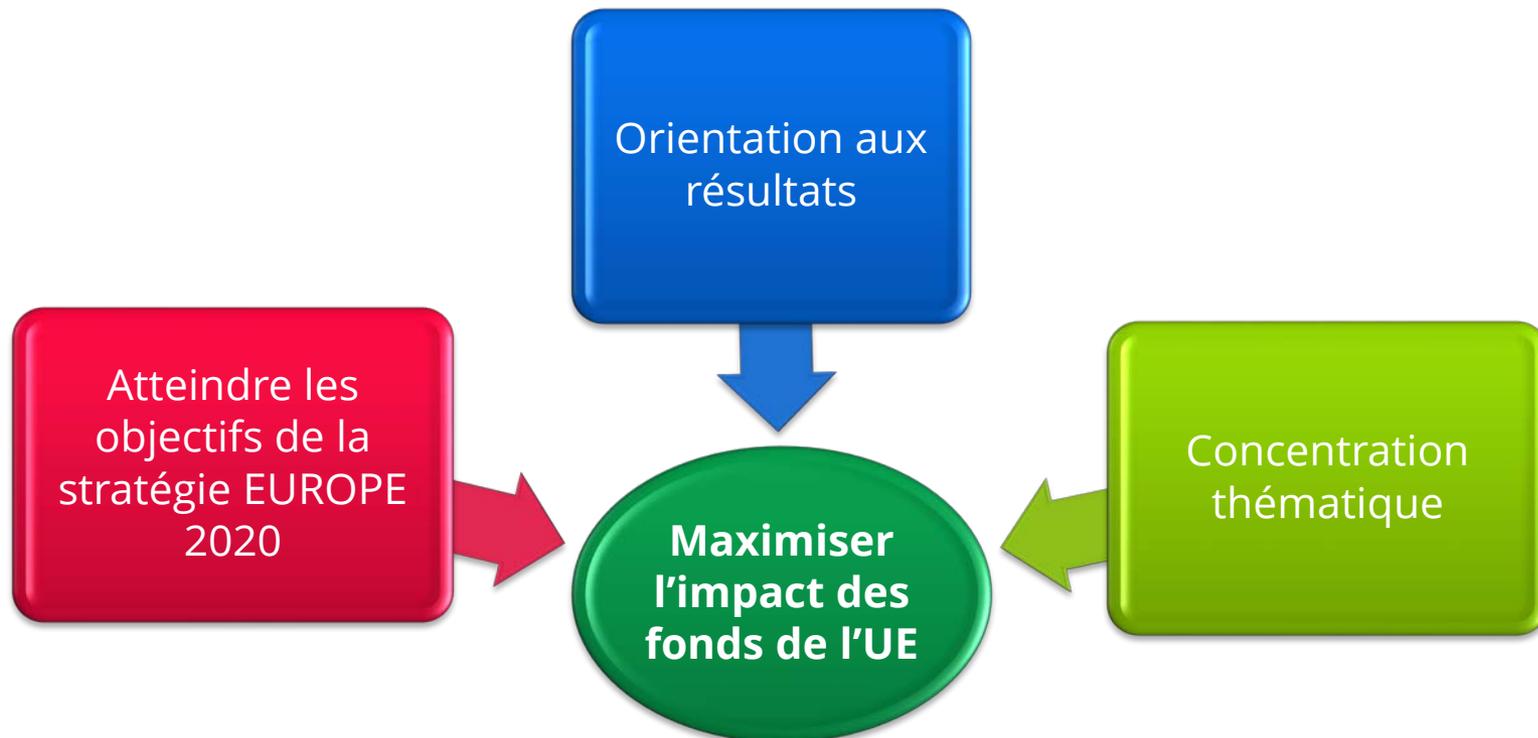
Qu'est-ce qu'Interreg?

Les programmes Interreg sont l'un des deux objectifs de la politique de cohésion de l'Union européenne cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER).

Interreg promeut un développement économique, social et territorial harmonieux de l'Union européenne.

Interreg est construit autour de trois échelles de coopération : transfrontalière (Interreg A), transnationale (Interreg B), interrégionale (Interreg C)

Les défis de la 5ème génération de programmes Interreg



2. Le programme de coopération transnationale Interreg V-B Sudoe

Le territoire éligible Sudoe

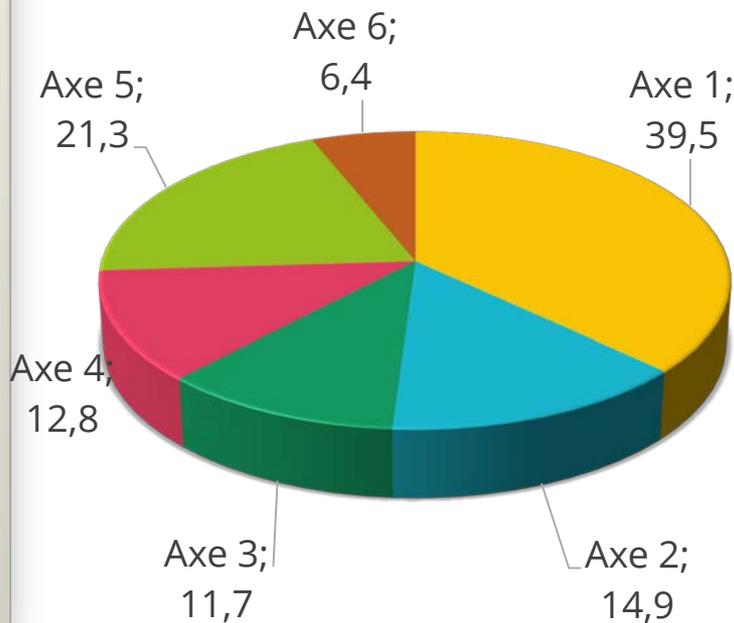
Tous les organismes situés en
Espagne - CA continentales/
Baléares/Ceuta/Melilla
France - 6 régions
Portugal - Continental
Royaume-uni – Gibraltar
Principauté d'Andorre
(sans recevoir de fonds)

Autres régions hors du Sudoe :
Les organismes ne pourront pas
être bénéficiaires, c'est-à-dire
recevoir des fonds. Ils pourront
prendre part comme partenaire
associé (sans recevoir de fonds)



Le budget Sudoe (en euros)

Aide FEDER	106 810 523
+ Contrepartie nationale	35 069 456
Total	141 879 979



La logique d'intervention Sudoe

COMPÉTITIVITÉ

CROISSANCE VERTE ET DURABLE





Axe prioritaire 1 – Promouvoir les capacités d'innovation pour une croissance intelligente et durable

Besoin

Besoin de corriger les déséquilibres d'investissement dans la recherche et développement dans les régions du Sud-ouest de l'Europe et renforcer les réseaux et secteurs d'excellence

Objectif

1. Renforcer le fonctionnement synergique et en réseau de la recherche et de l'innovation au Niveau transnational dans les secteurs spécifiques du Sudoe, à partir de la spécialisation intelligente.
2. Développer la diffusion de la recherche appliquée en relation avec les technologies clés génériques.

Résultat

Participation de 300 entreprises et 300 établissements de recherche à des projets de recherche transfrontaliers, transnationaux ou interrégionaux.



Axe prioritaire 5 – Protéger l'environnement et promouvoir l'efficacité des ressources

Besoin

L'espace Sudoe présente un caractère rural marqué, une grande biodiversité et un patrimoine naturel et culturel très riche qui nécessite d'être protégé et mis en valeur pour contribuer au développement local durable.

Objectif

1. Améliorer les méthodes de gestion du patrimoine naturel et culturel commun par la mise en réseau et l'expérimentation conjointe
2. Renforcer la coopération des gestionnaires d'espaces naturels du Sudoe par le développement et la mise en œuvre de méthodes conjointes

Résultat

Soutien et valorisation de 50 sites naturels, en les inscrivant dans des processus de gestion de développement durable ou de préservation de l'environnement et de l'atténuation de l'impact des activités humaines.

Le second appel à projets

Texte officiel

Publié sur le site Internet du
programme Interreg Sudoe
www.interreg-sudoe.eu

Disponible en

- Espagnol
- Français
- Portugais



Calendrier

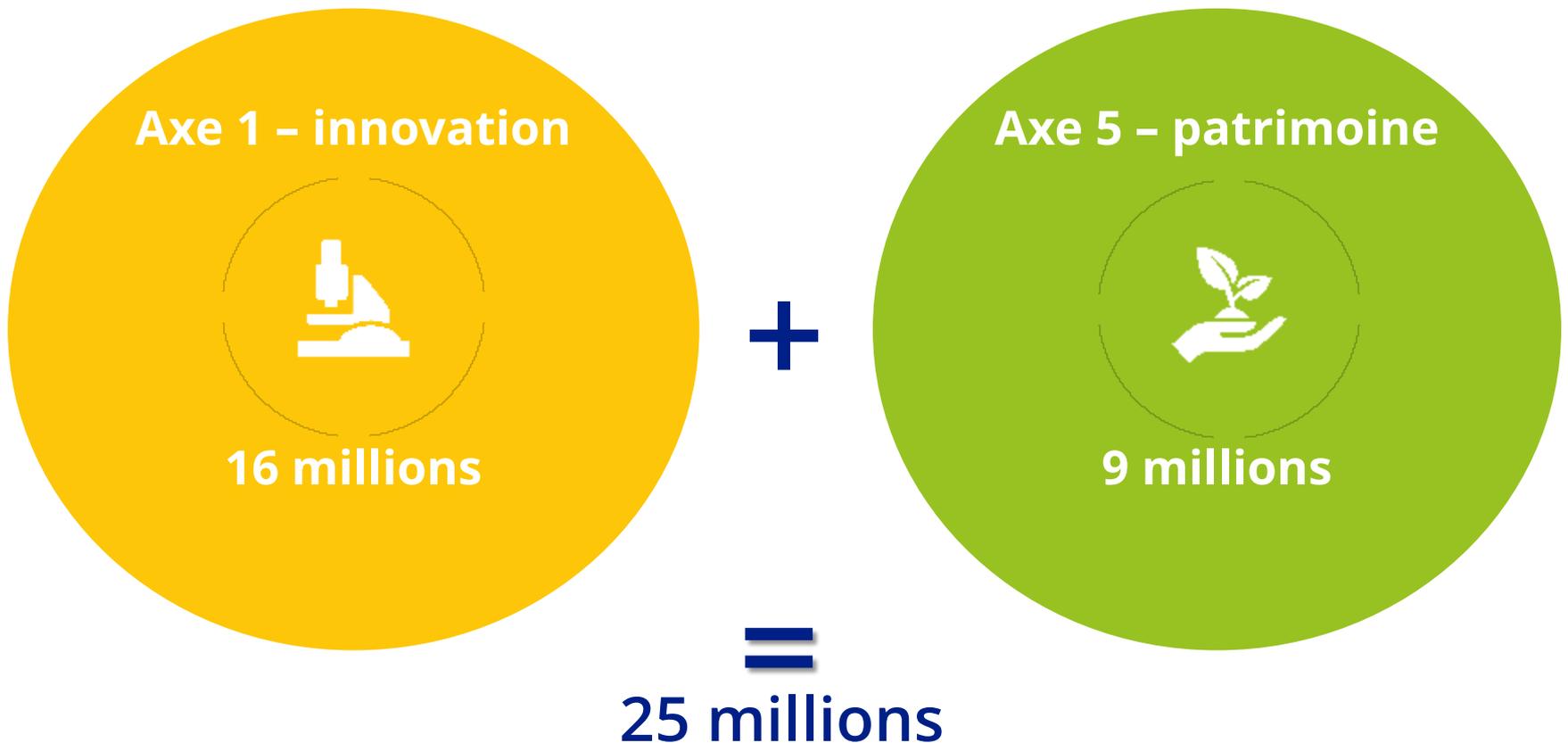
Première phase : du 13 au 31 mars 2017

... ouverture d'eSudoe pour saisir le dossier

... montage des candidatures possible depuis la publication du
lancement le 15 décembre 2016

Seconde phase : date provisoire : troisième trimestre 2017

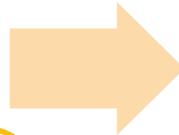
Priorités ouvertes et budget (en euros)



Évolution importante des conditions de présentation d'une proposition de projet

1er appel

- Partenariat composé d'au moins deux bénéficiaires appartenant au moins à **deux pays participants**, dont **au moins un État membre**.



2ème appel

- Partenariat composé par des bénéficiaires appartenant à **au moins trois États membres de l'Union européenne** qui participent au programme Interreg Sudoe.

Bénéficiaires et taux de cofinancement (fiche 3.2 guide Sudoe)

Type de bénéficiaire	Taux de cofinancement général (principe)	Type de contrepartie nationale
Organisme public	75%	Publique
II) de droit public (Directive 2014/24/UE)	75%	Publique
III) Privé à but non lucratif	75%	Privée
IV) Privé à but lucratif et/ou entreprise	75%	Privée



Modularité du taux de cofinancement

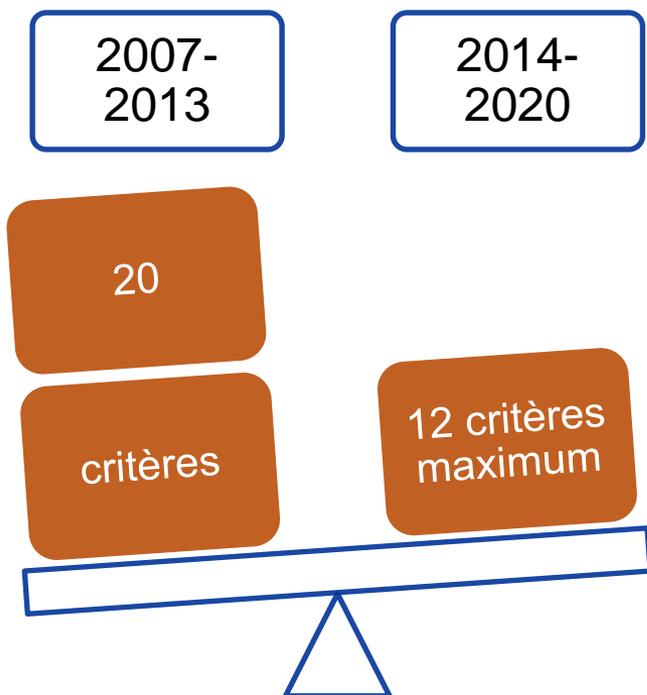
- En fonction de l'activité que développe le projet- le bénéficiaire et/ou de sa nature
- Règlement de minimis (1407/2013), aides compatibles (651/2014, PME ou entreprises intermédiaires)
- Taux maximum applicable, en fonction des circonstances :
 - 75% par défaut
 - 50%
 - 25%

La sélection des projets

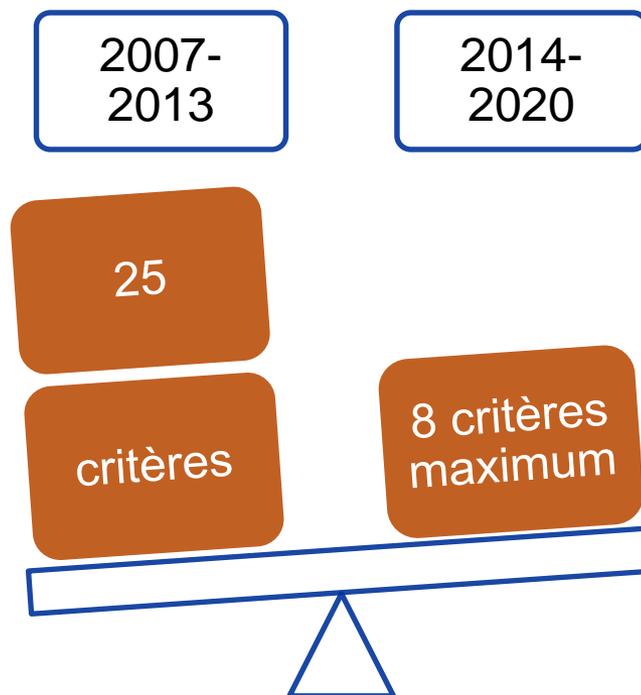


Procédure simplifiée

Critères admissibilité



Critères sélection



Les critères d'admissibilité

6 critères corrigibles

il est demandé d'apporter la documentation dans un délai de

20 jours calendaires

respect scrupuleux du délai

dossier
corrigé



instruction

dossier non
corrigé



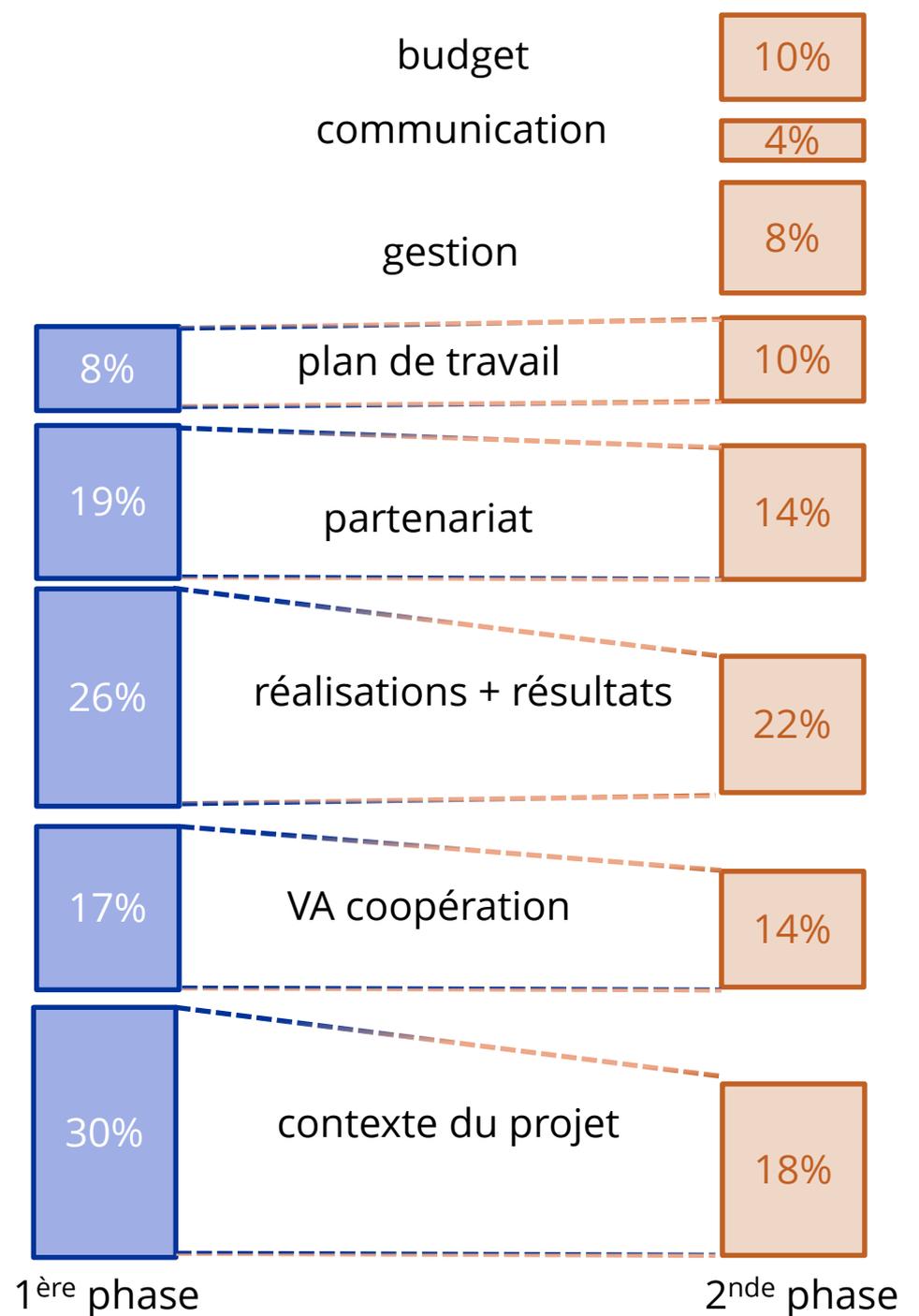
inéligible

6 critères excluants

la candidature n'est pas instruite
et est proposée comme

inéligible

Les critères de sélection et leur pondération dans les deux phases



1

- Notation réalisée par :
- 5 autorités nationales
- secrétariat conjoint

2

- Obtention d'une note moyenne globale sur 100 points

3

- Etablissement d'une classification en fonction de la note obtenue

4

- Note > 50 points: projet considéré (en fonction de la disponibilité financière de l'axe dans lequel il s'insère)
- Note < 50 points: projet non considéré (proposé comme non approuvé)

La notation et la classification des projets

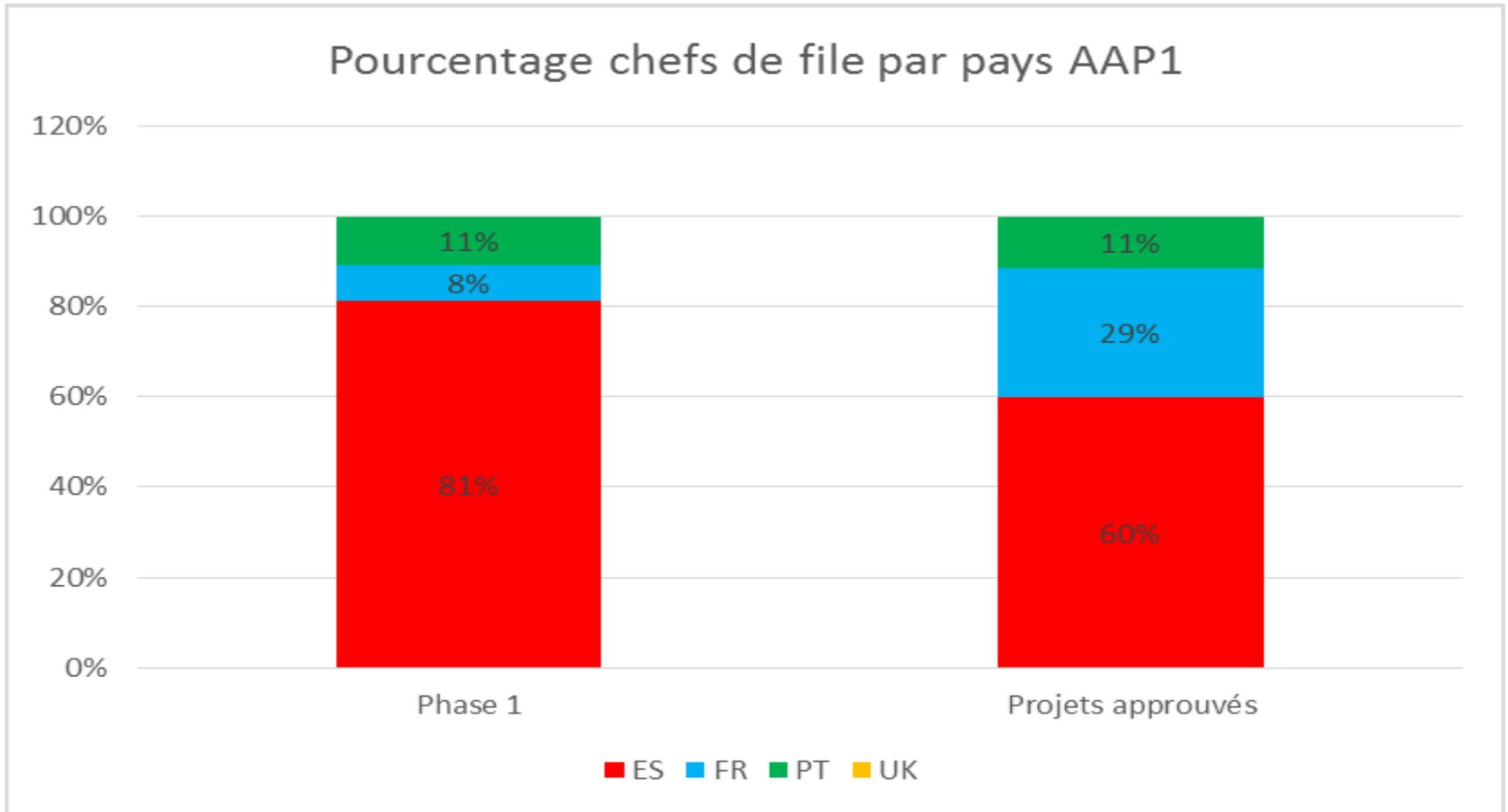
Projets avec notation moyenne globale >50 points

classés dans les priorités respectives jusqu'à 2 fois le FEDER indiqué dans l'appel à projets

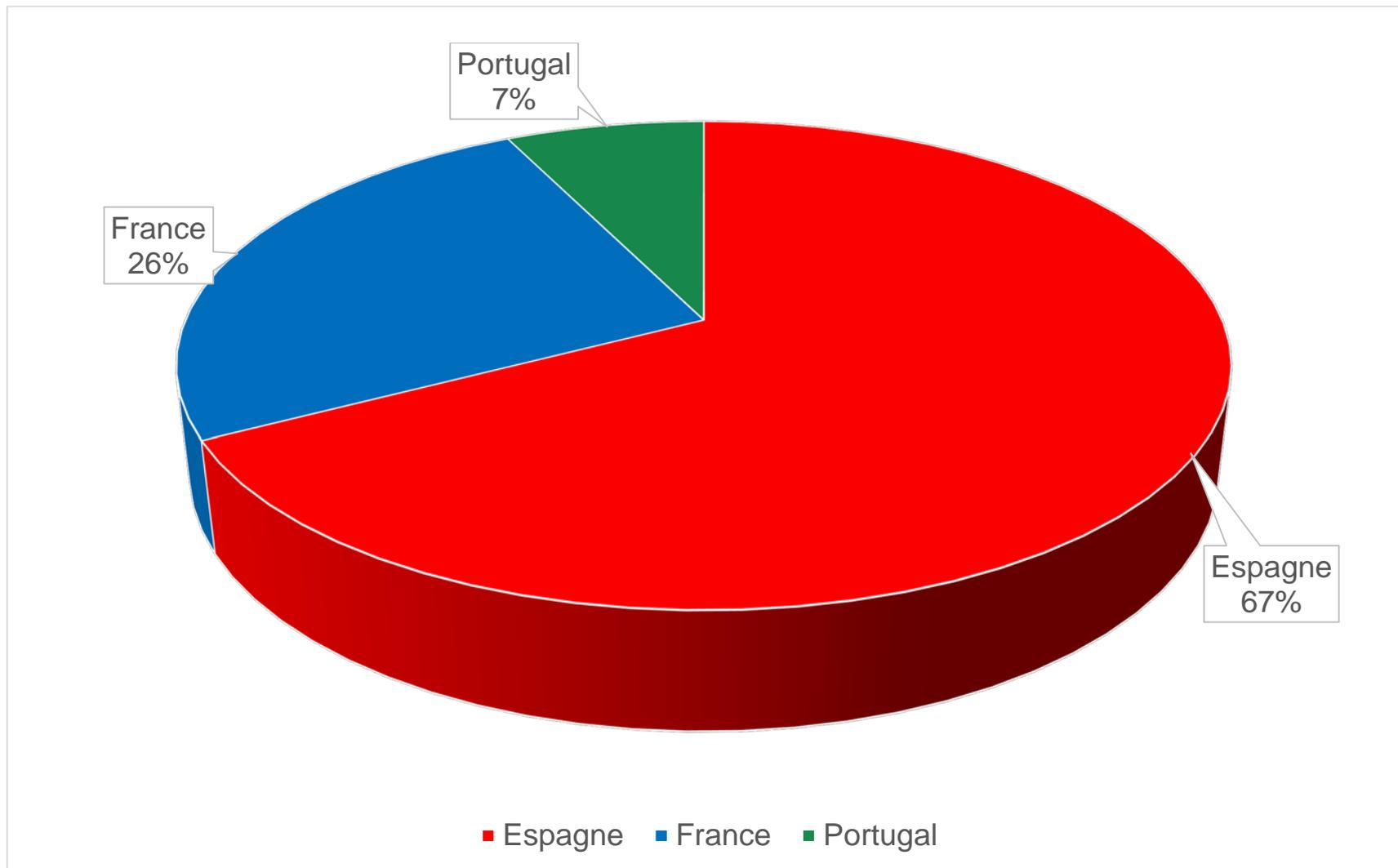
Si dans un axe prioritaire il n'y avait pas de projets suffisants pour couvrir le double du FEDER indiqué, ce FEDER sera utilisé pour d'autres projets dans d'autres axes prioritaires en fonction de la classification initiale sans considérer l'axe du projet.

Bilan du premier appel à projets

Participation chefs de file par pays / premier appel à projets

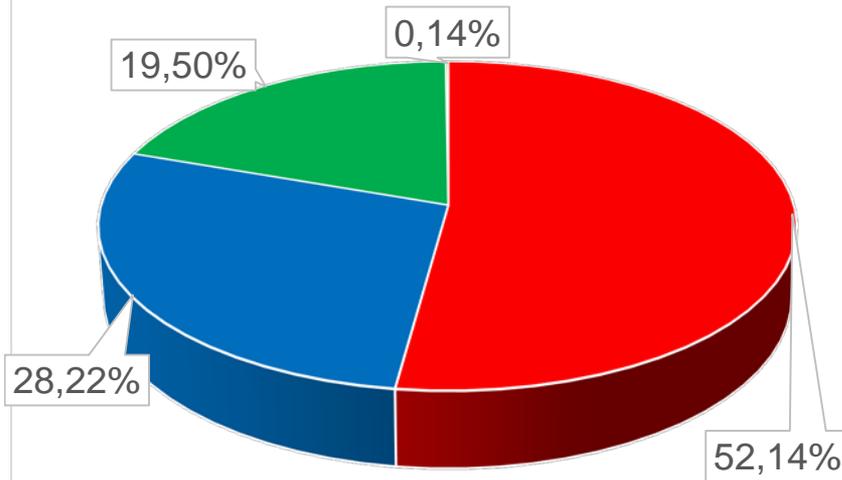


Chefs de file projets approuvés par pays / programme Sudoe 2007/2013

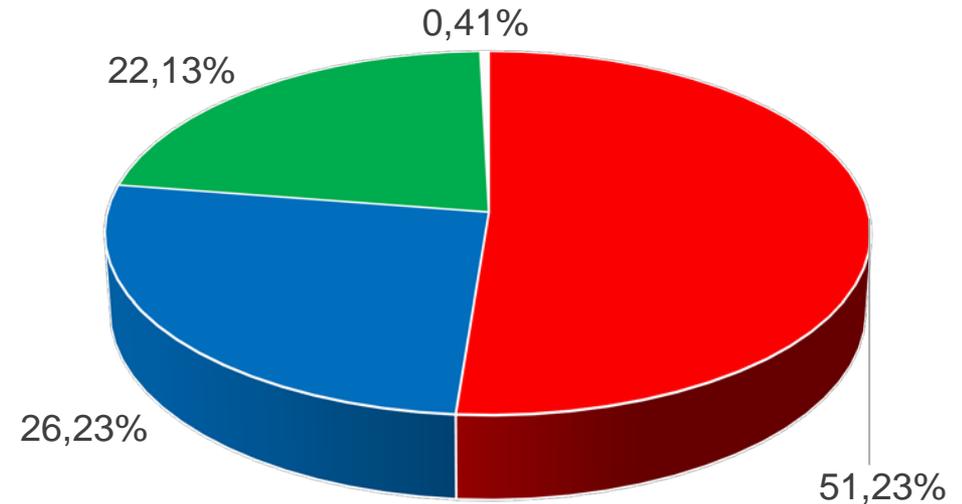


Bénéficiaires projets approuvés par pays / programmes Sudoe 2007/2013 et 2014/2020

2007 / 2013



2014 / 2020

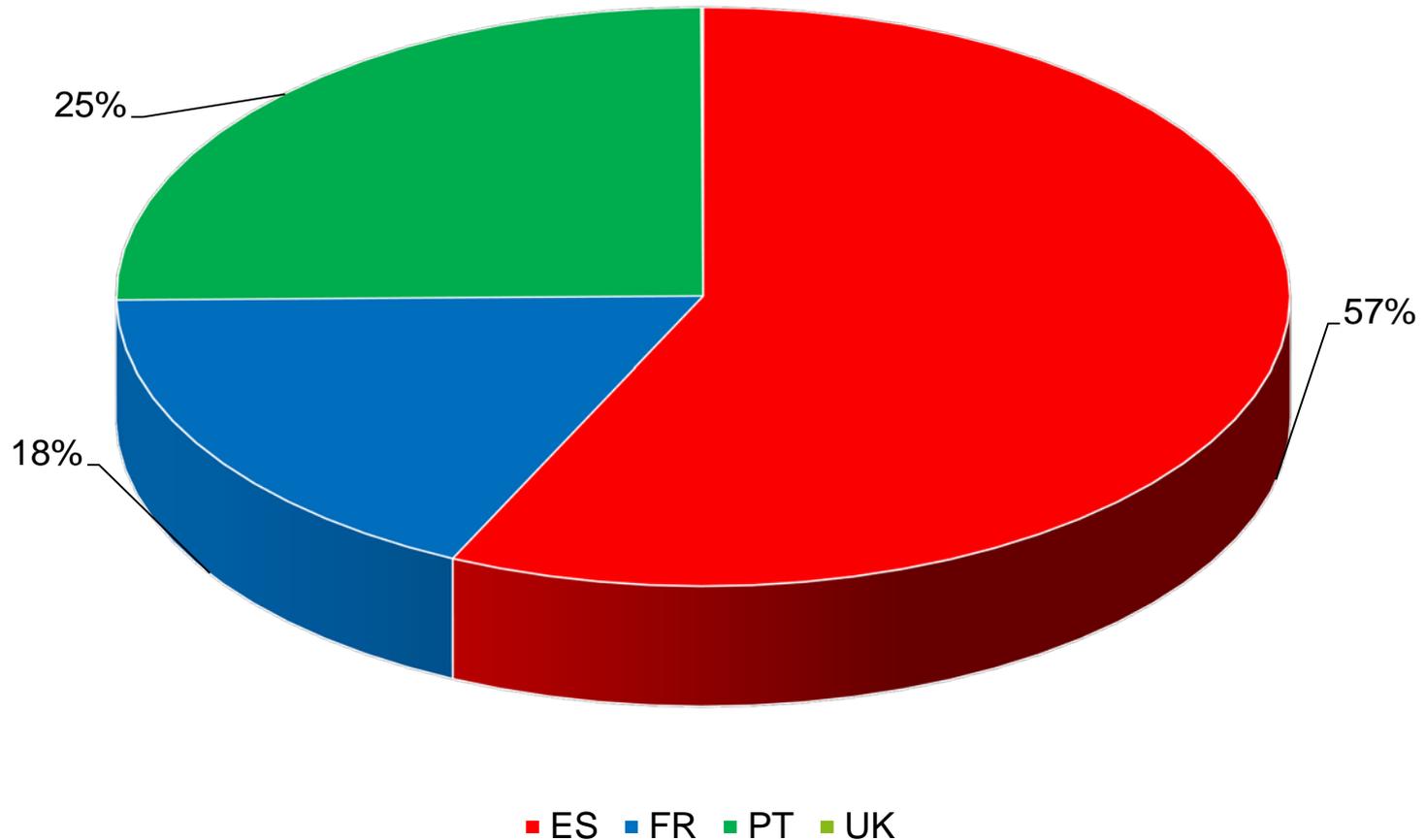


■ Espagne ■ France ■ Portugal ■ Royaume Uni

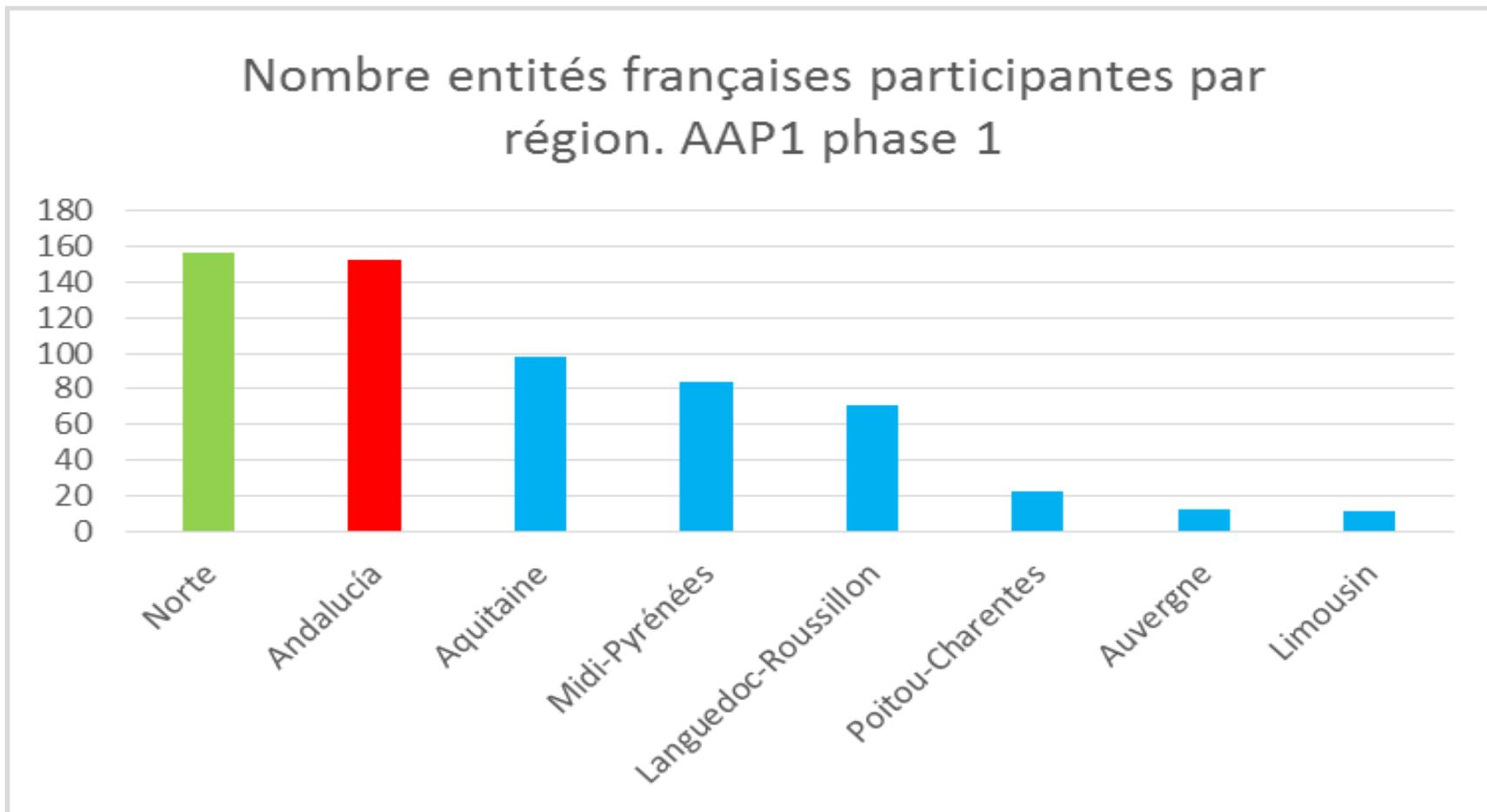
■ Espagne ■ France ■ Portugal ■ Royaume-Uni

Participation des entités par pays / premier appel à projets

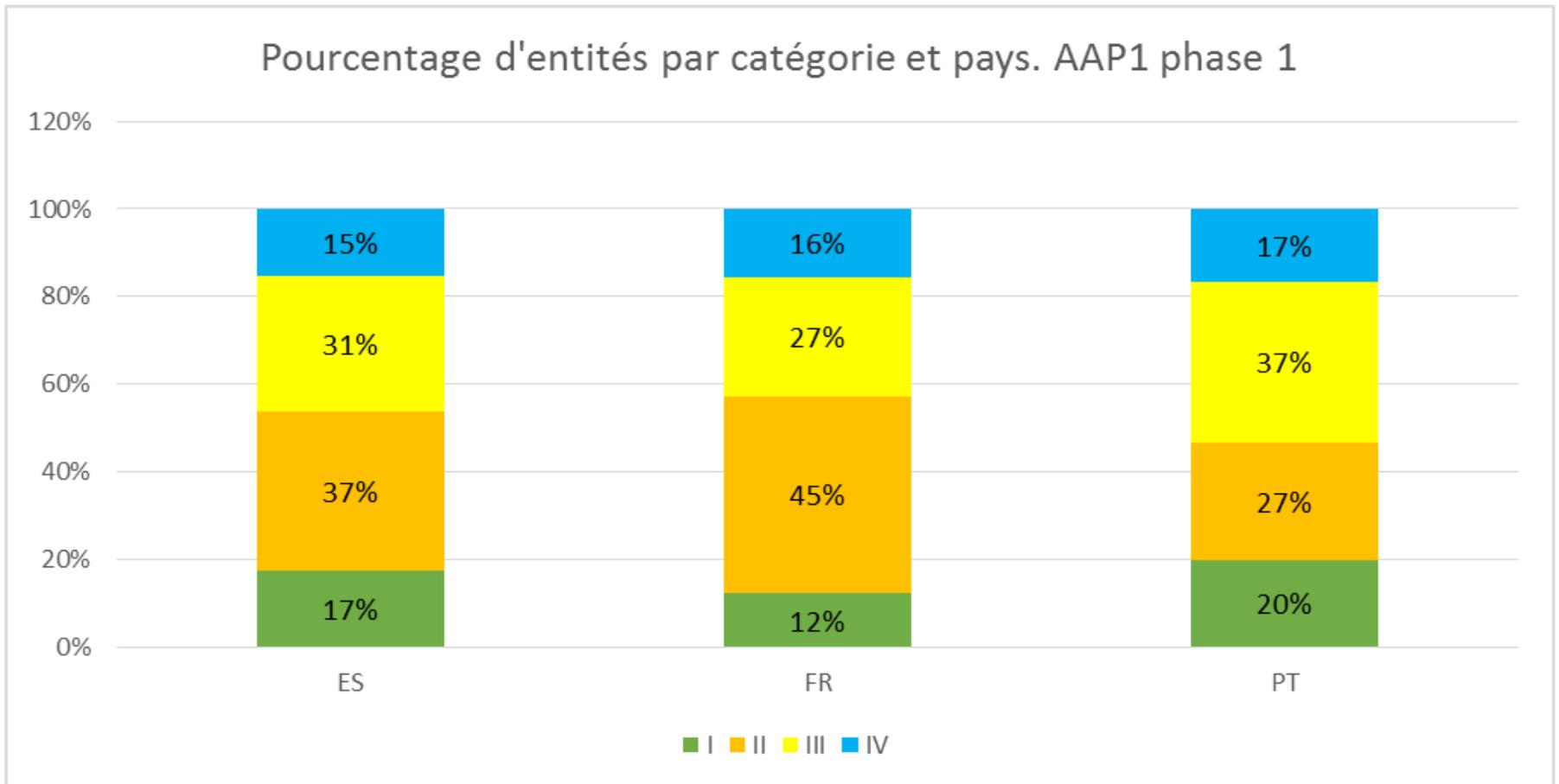
Pourcentage d'entités par pays. AAP1 phase 1



Participation entités françaises par région / premier appel à projets



Participation par catégorie d'entités / premier appel à projets



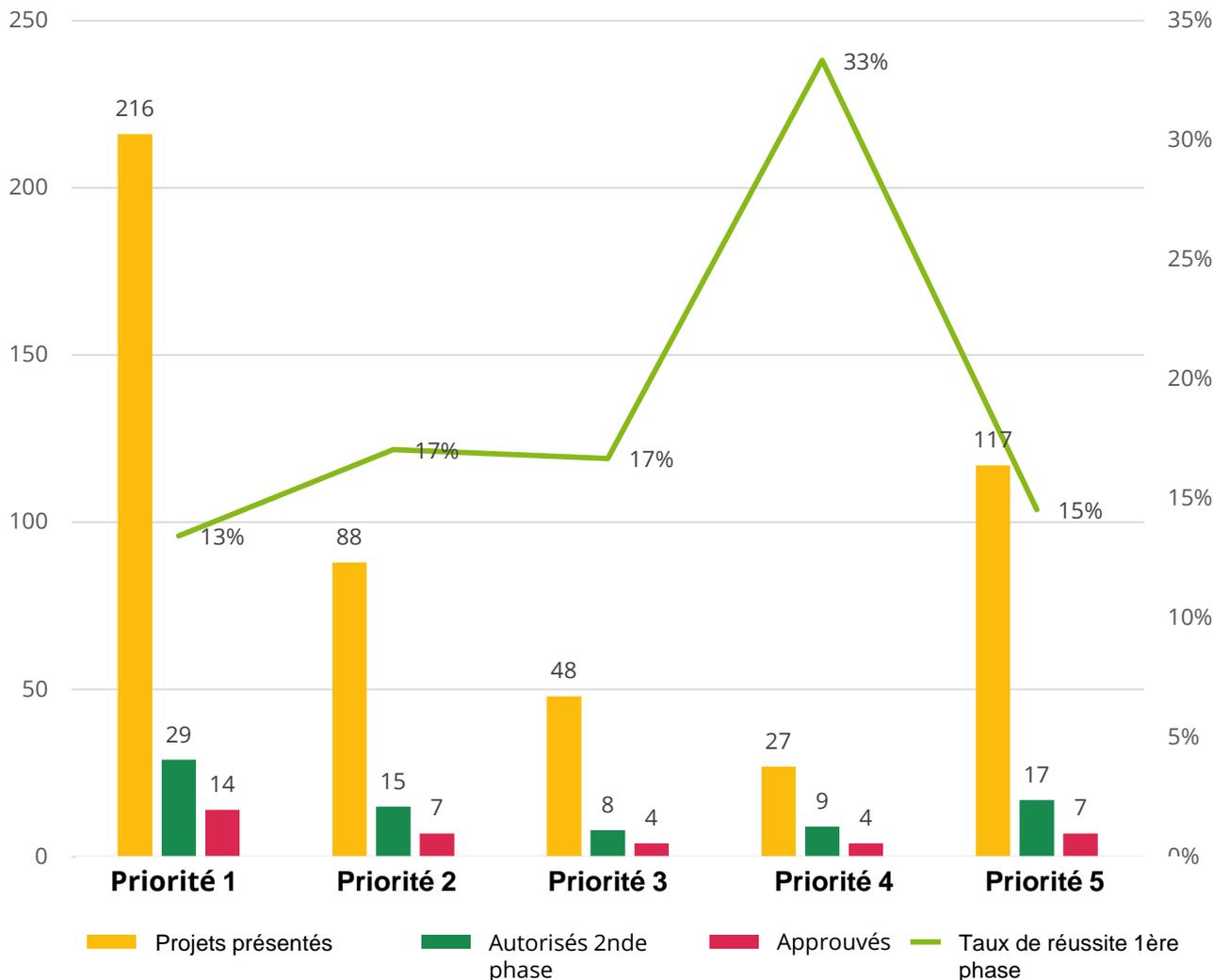
Projets par priorité / premier appel à projets

496 propositions de projet enregistrées dans eSudoe

78 propositions de projet ont été autorisées à passer à la 2^{de} phase

36 projets ont été approuvés

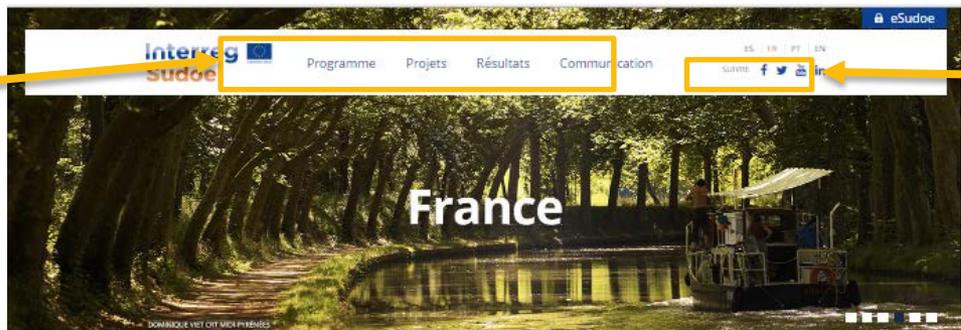
2 entités françaises en moyenne par projet approuvé (environ 7 entités bénéficiaires par projet)



Les outils mis à disposition

Le site Internet www.interreg-sudoe.eu

Toute l'information



Les réseaux sociaux

Actualités

TOUTES LES ACTUALITÉS



A grid of four news items, each with a small image and a text description:

- 16 JANV. 2017**: 17/01/2017: Travaux de maintenance au Secrétaria conjoint
- 13 JANV. 2017**: Succès du séminaire de présentation au Portugal
- 11 JANV. 2017**: Séminaire de présentation du second appel à projets du programme Interreg Sudoe, Santander (Espagne), 8-9 février 2017
- 10 JANV. 2017**: Présentation du second appel à projets du Programme Interreg Sudoe, Toulouse (France) - 25/01/2017, Limoges (France) - 30/01/2017

Les dernières actualisations

Prochains événements

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS



The event calendar shows '08 FÉVR. 2017' for 'Séminaire de networking (Second appel à projets)'. Below it are three buttons: 'Résumé bénéficiaires potentiels', 'Bourse de projets', and 'S'abonner au bulletin d'informations'.

Le résumé du programme

Liste de diffusion

Où trouver des partenaires de projet?

<http://social.interreg-sudoe.eu/>

Séminaire de Santander
8 et 9 février



Inscriptions jusqu'au 31 janvier!

Le calendrier des appels à projets

	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Axe 1 Innovation						
Axe 2 Soutien PME						
Axe 3 Efficacité énergétique						
Axe 4 Risques naturels						
Axe 5 Patrimoine						

Merci de votre attention

Isabelle Roger – Directrice SC Sudoe

Christophe Cazal – Responsable de projets SC Sudoe

Alexandre Le Gall – Responsable de projets SC Sudoe